

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2017



18 PROPOSITIONS POUR

LES ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES

Depuis plus de 40 ans, les parents bénévoles de l'ANPEIP, l'Association Nationale Pour les Enfants Intellectuellement Précoces, agréée par l'Éducation nationale, se relaient et se mobilisent

- pour la reconnaissance des Enfants Intellectuellement Précoces (EIP)
- pour une plus juste compréhension de leur « fonctionnement » par les professionnels de la santé et de l'éducation
- pour une meilleure prise en charge de leurs besoins particuliers

Au regard de l'échéance présidentielle, l'ANPEIP Fédération adresse aux candidats 18 propositions dont devrait se saisir le prochain gouvernement et à travers lui, le futur président de la République et ses ministres chargés de l'éducation, des affaires sociales, de la santé, des collectivités territoriales, des Outre-mer, de la famille, de l'enfance et de la justice.

DROITS DES EIP

- Afin de garantir les droits des EIP et de leur famille et de veiller au respect effectif de leurs besoins éducatifs particuliers, il est indispensable aux yeux de l'ANPEIP :
- 1 de redonner sa place à l'EIP.
- 2 d'adapter les parcours éducatifs personnalisés des EIP.
- 3 de reconnaître l'EIP doublement exceptionnel
- 4 de faciliter l'accélération du parcours scolaire de l'EIP.
- 5 d'orienter l'EIP dans le respect de son potentiel.
- 6 de mieux assister la déscolarisation et la rescolarisation des EIP en souffrance.

DÉPISTAGE ET FORMATION

- Tous les professionnels en contact avec les EIP devraient être avertis du haut potentiel et leurs pratiques autour du haut potentiel enrichies, c'est pourquoi l'ANPEIP fixe comme priorité :
- 7 de repérer dès l'école maternelle l'EIP.
- 8 de sensibiliser tous les personnels en contact avec le haut potentiel et de soutenir leur formation.
- 9 d'équiper spécifiquement les psychologues (fournir aux psychologues le matériel spécifique en cours de validité)
- 10 de faire respecter et réactualiser les préconisations de la conférence de consensus
- 11 d'ouvrir l'école et faciliter les partenariats entre tous les professionnels

DISPARITÉS NATIONALES

- Les responsables des associations et délégations de l'ANPEIP constatent sur le terrain de très fortes différences disparités. Aussi, afin d'accroître sur tout le territoire et en Outre-mer le partage interdisciplinaire des connaissances, outils et pratiques concernant le haut potentiel, la fédération a pour ambition de :
- 12 de pérenniser les dispositifs académiques à destination des EIP
- 13 de pallier les inégalités territoriales constatées
- 14 de lutter contre la pénurie de structures institutionnelles adaptées

RECONNAISSANCE GLOBALE

- Les conséquences possibles d'une absence de reconnaissance précoce, d'une mauvaise ou non prise en charge des diagnostics et soins liés au haut potentiel sont observées chez l'adulte. Cette réalité constatée sur le terrain par l'ANPEIP témoigne de la nécessité de :
- 15 de généraliser et étendre la prise en charge institutionnelle
- 16 de mutualiser et partager les ressources sur le haut potentiel
- 17 de développer des dispositifs de sensibilisation et de prévention
- 18 de prévoir et anticiper les conséquences au long cours